

Conseil de gestion de l'UFR de philosophie

Séance du Mardi 30 juin 2026

Etaient présent.e.s :

Collège A

Bessone Magali
Charrak André
Marquer Eric
Merlin Francesca
Quiviger Pierre-Yves

Collège B

Béguin Victor
De Calan Ronan
Marchand Stéphane
Murgier Charlotte

Administration

Jourdin Stéphane
Padovani Ouafae

Etudiants, membres titulaires

Duport-Fourtine Louis
Iliuchok Diana

Invités

Barrier Thibault
Saraceno Marco

1. Informations

. Dialogue de gestion

Pierre-Yves Quiviger informe le conseil que le dialogue de gestion annuel de l'UFR avec la direction de l'université aura lieu le 2 juillet 2026.

. Nouveaux élus au conseil

Pierre-Yves Quiviger présente et souhaite la bienvenue aux nouveau membres élus au conseil

2. Approbation du compte rendu du conseil du 24 mars 2026

Résultat du vote : 2 ne prennent pas part au vote
Le reste des voix est pour
Le compte rendu est adopté.

3. Election du directeur adjoint de l'UFR

Pierre-Yves Quiviger rappelle aux membres du conseil qu'il revient à celui-ci d'élire le directeur adjoint de l'UFR.

Pierre- Yves Quiviger propose Stéphane Marchand qui est le seul candidat.

Résultat du vote : 1 abstention, le reste des voix est pour

Stéphane Marchand est nommé directeur adjoint.

4. Constitution du bureau du conseil et des différentes commissions

Pierre-Yves Quiviger rappelle la composition du bureau du conseil.

Le bureau se réunit une fois par mois et décide notamment de l'ordre du jour de la séance du conseil suivante.

- Bureau du conseil de gestion

Les membres enseignants-chercheurs proposés sont :

. Rang B : Charlotte Murgier et Ronan De Calan

. Rang A : André Charrak et Eric Marquer

Résultat du vote : une abstention, le reste des voix est pour.

Les membres proposés sont nommés.

- Commission de bibliothèque :

Les élus étudiants au conseil vont proposer de siéger, d'ici septembre, à d'autres étudiants qui ne sont pas nécessairement membres du conseil.

La commission sera en outre composé de Lucia Hernandez, chargée d'appui à la recherche au sein de l'UFR ainsi que du responsable administratif.

- Commission du budget

Cette commission peut comprendre des membres non élus au conseil.

Pierre-Yves Quiviger propose de demander, d'ici septembre, à des collègues de réfléchir à une composition.

Magali Bessone et Eric Marquer soulignent que la présence du directeur de l'UFR peut s'avérer utile.

- Commission pédagogique

Cette commission est présidée par Pierre Wagner.

Pierre-Yves Quiviger rappelle que la composition de la commission, qui comprend des responsables de parcours, doit être mise à jour.

5. Désignation des membres extérieurs du conseil

Pierre-Yves Quiviger rappelle que selon les statuts du conseil, les membres extérieurs sont issus :

. de l'APPEP : messieurs Delattre et Bachofen (suppléant) acceptent de continuer.

. du syndicat CGT : Aude Porcher-Guegen représentera le syndicat.

. de la Mairie de Paris qui a jusqu'ici refusé l'invitation.

Denis Arnaud a accepté de prolonger son mandat. Il reste à nommer une dernière personne : la piste qui avait été initialement envisagée, celle de Charlotte Casiraghi, a été abandonnée du fait des difficultés matérielles (présence d'un garde du corps, etc.).

Stéphane Marchand propose d'introduire un représentant des classe préparatoires.

Résultat du vote : 2 abstentions, le reste des voix pour.

6. Cérémonie de remise des diplômes pour les étudiants de master

Magali Bessone informe le conseil du souhait des étudiants de master 2 de voir se mettre en place une cérémonie de remise de leur diplôme, avec notamment la prise de photographies.

André Charrak souligne l'importance de cette cérémonie, notamment pour les étudiants étrangers qui ont cette habitude au sein de leur établissement d'origine.

Louis Duport-Fourtine précise que cette demande est issue d'un sondage qui a dégagé une unanimité parmi les étudiants.

Stéphane Marchand penche pour une organisation en fin d'année universitaire, en juin, avant que les étudiants ne partent.

Pierre-Yves Quiviger souligne qu'il faudra tenir compte de la date du dernier jury de master 2. Les étudiants pourraient par ailleurs constituer une association.

Le conseil donne son accord à l'organisation de la cérémonie.

7. Questions diverses

. Choix du jour de la réunion du conseil

Afin de tenir compte des contraintes des nouveaux élus, le créneau du jeudi de 16h à 18h est retenu.

. Choix du jour de réunion du bureau du conseil

Les bureaux pourraient se tenir le mardi entre 12h et 14h mais on en reparlera à la rentrée.

Fin de la séance à 16H00.

Compte rendu adopté par le conseil du 9 septembre 2026